

## À propos des épreuves de déception après des jurys FPP

**Pour situer le texte:** *Ce texte articule deux réponses faites en ma qualité de responsable de la FPP; en 1995 et 1996, à deux lettres d'étudiantes manifestement traumatisées par leurs passages en jury. J'en recevais régulièrement et me suis toujours refusé à être érigé en instance de recours, voire d'appel – ne voulant pas porter atteinte au principe de la souveraineté des jurys, ni surtout être érigé en supérieur hiérarchique des responsables des groupes FPP. Les réponses ici publiées m'ont paru soulever des questions de fond dépassant les cas particuliers.*

*En en publiant ici des extraits, après plus de vingt-cinq ans, j'espère avoir respecté l'anonymat de leur destinataire.*

**Mots-clés: Formation à Partir de la Pratique, jurys, experts, augures, Université, métiers impossibles.**

**N.B. :** dans l'ensemble des textes mis en ligne

1. Les mots-clés soulignés renvoient à des concepts propres à l'auteur.

2. Les notes de bas de page font partie du texte original ou contiennent des indications bibliographiques. Les lettres minuscules en exposant renvoient aux commentaires en marge ou en encart, qui sont contemporains de la mise en ligne et visent à contextualiser rétrospectivement le texte.

3. Les n° de référence (①, ②, ③, etc.) renvoient à la bibliographie de l'auteur, en fin de texte. Il se peut que certaines de ces références ne soient pas encore en ligne. Vous pouvez vous inscrire pour être tenus informés à mesure des mises en ligne.

### Extraits de la première lettre

*(les passages mis en gras le sont par mes soins, ma réponse y renvoyant directement)*

Cher Monsieur,

Afin de compléter mon dossier médical pour permettre à votre équipe d'adapter au mieux la phase finale de mon traitement je me permets de vous apporter des éléments d'information concernant **l'histoire de ma maladie et des soins que j'ai reçus** depuis qu'elle s'est déclarée. (...) il ne s'agit que du point de vue modeste d'une **patiente ignorante livrée au Savoir des Savants**, et je vous prie donc de me pardonner si l'évocation de quelques-unes de mes mésaventures altère **la confiance** que je leur accorde.

Voilà des années déjà, je ressentais de curieux symptômes: je devenais une mosaïque! Les connaissances accumulées, la formation théorique qui l'accompagnait, s'associaient à d'autres maux plus graves, comme (...) l'envie de **côtoyer les grands de la faculté**. A l'époque une simple consultation ne suffit pas à affirmer le diagnostic:



-sous-stimulation d'une aire indéterminée du cerveau?  
**-complexe du Bourgeois-Gentilhomme?**

Il me fut conseillé un soin par "irradiation universitaire" . Sans doute cette première étape fut-elle réussie car si l'impression d'être une mosaïque persistait, elle n'était plus gênante. (...) pourquoi ai-je poursuivi la médication universitaire?

-sous-stimulation d'une aire indéterminée du cerveau?  
**-complexe du Bourgeois-Gentilhomme?**

Deuxième évaluation du traitement d'une maladie qui a disparu. (...) Certes j'apparaissais guérie mais **les savants savent, la suspicion rôde !** gare aux métastases ! (...)

J'ai mal estimé mon état, le travail piétine, le résultat est médiocre. La guérison définitive s'éloigne. Autour de mon cas se réunissent toujours les spécialistes, mais aujourd'hui je redoute plus particulièrement la présence de Monsieur le Grand Examineur. Du moindre microbe au pire des virus, il fait le **tri des porteurs incurables.** (...)

Puisant à l'infini dans la lassitude que procure la banalité des travaux d'étudiants et la fréquentation des êtres communs, le **mépris** qui le tourmente (...)

Sans doute de ma part il y a l'impossibilité de "penser" dans une démarche nécessaire en psychologie clinique. Mais **les remarques du jury ne m'ont pas paru appartenir à la rigueur scientifique**, mêlant jalousie et préjugés professionnels. (...)

### **Extraits de ma réponse**

Madame,

(...)"Celà dit... qu'attendiez-vous au juste de moi en m'envoyant cette lettre ? Question que je sais sans réponse congruente - je ne vous la pose d'entrée que pour la laisser cheminer. Vous n'ignorez pas que les jurys sont souverains; et ma fonction de coordination ne me donne aucun titre pour m'immiscer dans les rapports, difficiles ou agréables, entre étudiants, enseignants, et membres tiers du jury. De toute façon, il m'eût été difficile de commenter avec objectivité trois fois une heure de discussion dont vous n'extrayez chaque fois qu'une citation. Alors? Une bouteille à la mer? Un rituel conjuratoire? Un geste cathartique?

L'ayant quoi qu'il en soit reçue, et lue attentivement, je peux toujours vous communiquer ce qu'elle m'a fait penser, avec la double réserve que ne vous connaissant que par vos trois pages, je ne suis pas absolument sûr, ni de toucher juste, ni que vous en aurez quelque usage.

Même si le ton de la dérision la retire en même temps qu'il la pose, la métaphore insistante de la "malade" s'adressant à de savants experts pour "guérir" m'a paru baliser le fond de la question, bien au-delà des effets superficiels d'une déception de ne pas avoir été reconnue. Curieusement, à l'époque où j'ai reçu votre lettre, j'avais eu plusieurs discussions avec un collègue dans lesquelles j'insistais sur l'identité

fondamentale entre le point de vue de la psychopathologie et celui de la pédagogie, par opposition à un autre couple réunissant la psychanalyse et le type de formation que cherche à être FPP. Dans les deux premiers cas, le sujet remet en effet entre les mains d'un expert, comme une chose détachable de lui, soit sa maladie, soit son ignorance, en tout cas ses failles. Dans les deux derniers, le sujet est seul dans son travail pour advenir, autrement dit pour tenter de s'unifier; et, si l'interlocuteur "supposé savoir" y est bien installé, lui aussi, dans un statut particulier, c'est – et là est le fond de la confiance transférentielle sans laquelle ces processus n'ont même pas d'existence – comme garant quasi magique contre les risques imaginaires (d'effondrement, ou d'éclatement, ou que sais-je encore?), inhérents à la régression qu'induit toute mise en crise. Mais cette garantie-là est parfaitement compatible avec une désidéalisée progressive de cet objet supposé savoir ; car ce n'est pas en prouvant constamment sa puissance ou son omniscience ou son inaltérabilité, qu'il y sert (il en serait bien en peine, pour les Dieux allez voir du côté de l'Olympe...) : c'est en portant implicitement témoignage que ce travail est possible, qu'il y est lui-même passé, qu'il y reste interminablement assigné, et que donc il est possible de ne pas y mourir n'y même s'y perdre.

Alors il est bien possible en effet que nous n'ayons pu vous garder dans cette confiance : cela arrive plus souvent qu'à son tour, et elle est chose si fragile que le plus surprenant, c'est qu'au contraire il lui arrive de durer. Et soyez sûre que nous en sommes à chaque fois très affectés, à l'instar tous ceux qui se mêlent d'exercer l'un des fameux "métiers impossibles". Mais au moins serait-il bon que vous réalisiez à quel point il semble y avoir eu malentendu initial entre vous et nous. Si vous veniez chercher "les grands de la faculté", vous ne pouviez les rencontrer vraiment que si vous acceptiez qu'ils soient beaucoup moins grands que dans votre imagination, et vous beaucoup moins petite.

Les universitaires que vous rencontrez sont des êtres humains comme les autres, qui se sont simplement lancés plus tôt que vous dans la même aventure d'essayer de comprendre, en s'aidant des traces de tous ceux qui s'y étaient risqués avant ou en même temps qu'eux-mêmes. Qu'ils aient eu le mérite ou la chance d'y avancer assez pour recevoir l'adoubement d'une communauté qui se coopte de génération en génération depuis sept siècles ne leur confère pas une nature particulière, tout juste une présomption statistique de compétence. Et certes, il n'est pas simple pour eux de devoir répondre simultanément à la demande d'étudiants en quête d'appui, et à celle d'un corps social qui les a délégués, à travers les diplômes, pour distribuer précisément ce genre de présomptions statistiques, et qui s'y fie assez pour trouver économique de faire reposer sur elles des choses aussi importantes que des emplois ou des promotions. Mais enfin, toute pratique sociale campe ainsi inconfortablement à l'interface de ces deux catégories de demande.

Qu'il se joue pour tout le monde en cette histoire de puissants enjeux narcissiques, tout le monde le sait bien. Ce sont eux qui vous font évoquer le Bourgeois Gentilhomme ; l'on est en effet toujours le Dorante de quelqu'un et le Monsieur Jourdain d'un autre, et toute ironie à ce sujet serait celle de l'Hôpital vis-à-vis de la Charité. Mais la dure vérité est que personne, sur ce sujet, ne doit rien à personne, et que la reconnaissance ou la considération ont en commun avec l'amour que nul ne peut s'en passer sans que nul soit jamais fondé à les revendiquer, et sans qu'inversement nul puisse être mis en demeure d'en répondre.

Bref, il est parfaitement possible qu'un jury soit injuste, et il est assurément déplaisant de ne pas avoir les validations de niveaux que l'on souhaitait. Mais une fois le jury clos, la seule question qui mérite de demeurer est: "dans ce qu'ils m'ont dit, ai-je quelque chose à prendre pour poursuivre mon petit bon-

homme de chemin ?" Je connais assez les personnes que vous citez pour avoir du mal à croire qu'il n'y ait rien dans ce qu'ils vous ont dit qui puisse vous faire profit, mais enfin je ne suis pas vous et donc je n'en sais rien. Quant à ce dont vous n'avez rien à faire, cela ne mérite que l'oubli.

Reste évidemment la question de savoir si c'est dans la FPP ou hors de la FPP qu'il est pour vous le plus pertinent de poursuivre maintenant votre trajectoire. Vous seule ou ceux qui vous connaissent bien pouvez essayer d'en juger. C'est une question sérieuse, qui se pose en permanence pour tous ; mais il me semble qu'on a plus de chance d'y retrouver la réponse juste si l'on peut en désamorcer la composante passionnelle.

(...)

**Extraits d'une autre réponse à une autre étudiante qui estimait que le jury avait mis en cause la valeur de sa pratique, et y décelait une contradiction avec sa sélection**

(...)

4° De toute façon, au-delà de tout légalisme, la FPP s'efforce de ne pas accueillir les étudiants à partir d'une appréciation de la valeur sociale intrinsèque de leur pratique, qui n'est pas de notre compétence ; mais à partir d'une appréciation de ce que le candidat peut élaborer à partir de cette pratique pour glisser progressivement vers un positionnement proprement psychologique. La sélection ne légitime ni n'invalide aucune pratique : elle sanctionne la dynamique d'un travail de la pensée chez un sujet singulier.

5° La pratique des jurys relève du même principe, mais en se situant à une étape ultérieure de cette transition. Alors que la sélection parie sur un processus à venir, les jurys suivent pas à pas un processus déjà engagé, et leur responsabilité est évidemment de vérifier qu'il est bien en cours de développement et qu'il ne se fourvoie pas dans une impasse. Dans cette fonction, la parole et la pensée de chaque membre du jury lui appartiennent totalement, et la décision finale appartient collectivement à tout le jury "en son âme et conscience". Cela ne produit pas une "mesure objective" – la prétention serait totalement dérisoire, – mais la rencontre vivante avec le regard d'autres humains, évidemment marqués de la délégation de pouvoir dont l'université les désigne. Ainsi chaque membre du jury parle-t-il en son nom propre, tandis que la collégialité de chaque jury et la multiplication des soutenances successives intègrent ces rencontres duelles dans une confrontation globale à une culture particulière: celle des universitaires psychologues, variante lyonnaise, nuance FPP, crû 1995. Toute confrontation interculturelle est évidemment rugueuse; mais après tout, ce qui différencie les universitaires de vous devait bien vous intéresser un peu puisque vous êtes venue solliciter votre inscription...

5° Il est de pratique courante en FPP de retourner demander à un membre du jury des explications sur sa position, lorsque l'effet en a été éprouvé comme traumatique, ou simplement lorsqu'on ne l'a pas comprise. La démarche est encore plus fructueuse si elle a été précédée, en amont, d'un entretien avec l'enseignant du groupe, qui, vous connaissant en dehors du cadre du jury, est le mieux à même de tenter d'articuler les points de vue. (...)

Enfin, déposant ma casquette de responsable de la formation, et à titre tout à fait personnel, je me permets amicalement de vous rappeler qu'on a 24 heures pour maudire ses juges. Que les niveaux obtenus, surtout lors d'une première soutenance, ont moins d'importance que la dynamisation d'une démarche à l'occasion de la soutenance. Que dans le flot de ce qu'on entend à cette occasion, il appartient à chacun de laisser fermenter ce qui a en lui fait écho, d'oublier le reste, et peut-être de "mettre en réserve" ce qui a choqué ou mis en colère jusqu'au moment où on sera en mesure d'en "faire quelque chose", plutôt que de se crispier douloureusement sur le point blessé...

### Références des autres textes de l'auteur tritant des mêmes questions.

① *La formation en psychologie. Filiation bâtarde, transmission troublée*, P. MERCADER ET A.-N. HENRI (dir.), Lyon, PUL 2004

② *Penser à Partir de la Pratique*, G. GAILLARD, A.-N. HENRI, O. OMAÏ Ramonville St Agne, Érès, 2009

③ L'Université pour le Travailleur Social: espace de leurre ou espace de pensée? *Pracja socjanna* , 1990, Centrum medyczneasztazenia podyplomowego Lodz pp. 43-48

ou URL : <https://anhenri.fr/classement-thematique/formation/formation/>

④ <https://anhenri.fr/classement-thematique/formation/fpp/>